



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro: Prix de la récolte 2015

- Panifiables : prix 2015 1
- „Box plots“ et médianes
- Oléagineux : prix plus bas 2
- Fourragères : prix en recul 3
- Colza : humidité 4
- Blé : récoltes 2016 et 2017
- Commentaire : signal fort

Céréales panifiables 2015: des prix presque maintenus

Selon le recensement des prix de la FSPC pour les céréales panifiables de la récolte 2015, les prix des classes Top et I ont diminué de Fr. 0.50/dt par rapport à ceux de la récolte 2014. Les prix de la classe II ont diminué de presque Fr. 1.-/dt. Les prix se situent entre Fr. 1.50/dt et Fr. 2.-/dt en-dessous des prix indicatifs.

Dans un contexte international où les prix et le cours de l'Euro sont bas, les prix à l'importation des céréales panifiables ont oscillé

entre Fr. 44.-/dt et Fr. 47.-/dt. Les prix indigènes, bien qu'en-dessous des prix indicatifs, sont la preuve de l'engagement de la filière pour maintenir et mettre en valeur la production en Suisse. De plus, les déclassements de 53'000 t de la récolte 2015 ont permis d'éviter une situation d'excédent et de maintenir les prix en Suisse.

Tendance à la stabilité

La médiane des prix bruts aux producteurs pour la classe Top se situe à Fr. 50.50/dt. Les prix varient entre Fr. 47.50/dt et Fr. 55.-/dt. La médiane pour la classe I est à Fr. 48.50/dt alors que celle de la classe II se situe à Fr. 46.80/dt. Pour la classe I, les prix sont compris dans une fourchette de Fr. 7.50/dt. La variation dans la classe II est légèrement plus petite, avec Fr. 6.-/dt. Les prix de la classe II sont donc Fr. 2.20/dt en-dessous du prix indicatif. Les faibles prix internationaux pour le blé durant la période de commercialisation 2015, renforcés par un franc fort, ont fait pression sur le blé indigène. Cette pression est particulièrement visible pour la classe II. Les prix de la récolte 2015 ont atteint le niveau le plus bas des dernières années, exception faite de la grosse récolte 2009.

De nombreux centres collecteurs ont payé un prix plus élevé pour Arina par rapport aux autres variétés de la classe I.

Pour le blé de classe I, il faut signaler que de nombreux centres collecteurs ont payé un prix plus élevé pour Arina par rapport aux autres variétés.

Perte de poids et charge

De nombreux décomptes reçus n'ont pas permis de déterminer les poids bruts. Dans ces cas-là, les

producteurs peuvent connaître les pertes de poids uniquement en comparant les données avec les bulletins de livraisons. Certains centres collecteurs déduisent un à deux pourcents de charge, alors que d'autres ne déduisent rien pour la charge.

Certains centres collecteurs déduisent un à deux pourcents de charge, alors que d'autres ne déduisent rien pour la charge.

De manière générale, en raison des bonnes conditions de récolte 2015, il y a moins de pertes et de frais de séchage que l'année précédente, ce qui se traduit par des coûts aux centres collecteurs plus faibles.

Taxes d'entrées

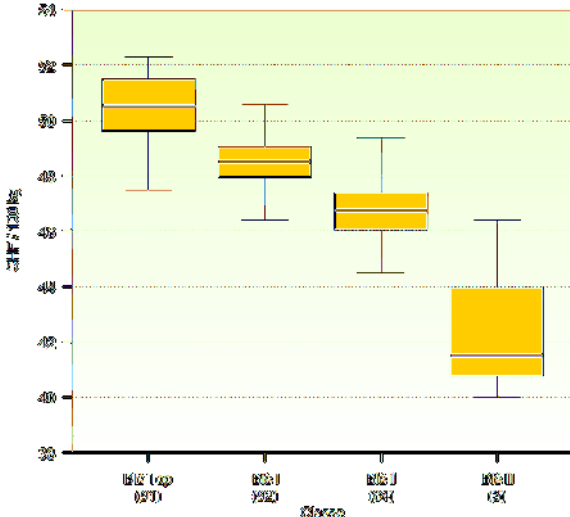
Les différences entre les taxes d'entrée des centres collecteurs sont grandes et sont presque aussi importantes que les prix pour les producteurs. Dans les décomptes que nous avons reçus, la médiane des taxes d'entrée se situe à Fr. 3.40/dt pour les blés panifiables des classes Top, I, II et III. Le maximum est à Fr. 5.-/dt et le minimum à Fr. 1.35/dt.

Les taxes d'entrées varient entre Fr. 1.35/dt et Fr. 5.-/dt.

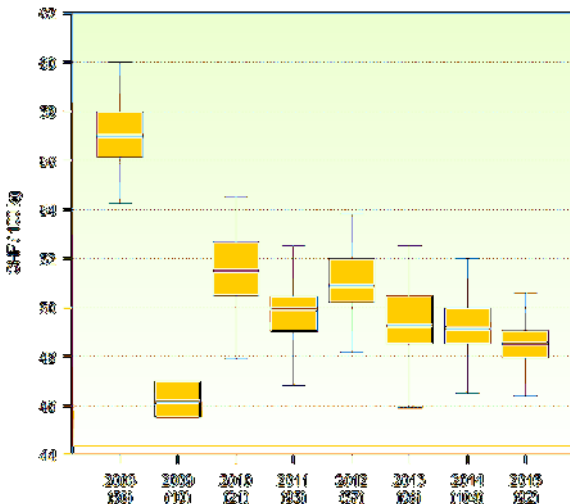
Remarque sur les données:

Pour la mise en valeur des prix des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, SUISSE GARANTIE et PER

Prix bruts aux producteurs, blé 2015



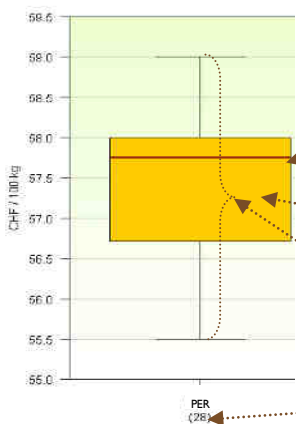
Prix bruts aux producteurs, blé classe I, 2008-2015



Source : recensements des prix de la FSPC, 2008-2015

Un grand « Merci! » pour tous les acomptes envoyés!

Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots.

La « ligne du milieu » représente la médiane. 50 % des données se situent en-dessous de cette ligne et 50 % en-dessus.

Le rectangle orange (=box) contient 50 % des données. En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

Les boxplots, peu influencés par les données extrêmes, sont adaptés à la mise en valeur d'un nombre restreint de données. Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

Oléagineux 2015 : baisse des prix à cause du franc fort

Les prix des oléagineux suisses sont dépendants du prix international des huiles végétales et des tourteaux. Une nouvelle baisse des prix sur les marchés internationaux après la période de commercialisation 2014 ainsi que la conversion avec un franc encore renforcé ont conduit à des prix producteurs 2015 plus bas qu'en 2014.

La médiane des prix bruts producteurs pour le colza conventionnel se situe, pour 2015, à Fr. 75.-/dt et à Fr. 85.-/dt pour le colza HOLL. La différence de prix entre colza HOLL et conventionnel est donc de Fr. 10.-/dt. La baisse des prix par rapport à l'année dernière est d'environ Fr. 6.-/dt pour le conventionnel et de Fr. 5.-/dt pour le HOLL. Les variations de prix entre les centres collecteurs atteint, pour 2015, Fr. 5.80/dt pour le colza

HOLL et Fr. 6.90/dt pour le conventionnel. En 2014, la variation pour le colza HOLL était de Fr. 2.-/dt seulement. Les différences de prix pour les excédents n'ont pas été prises en compte dans la mise en valeur. Pour ces excédents, une partie des centres collecteurs ont fait des déductions de prix se situant entre Fr. 5.-/dt et Fr. 10.-/dt. Il faut rappeler que la baisse des prix résulte de la situation sur les marchés internationaux et non de la situation quantitative en Suisse. Ceci est mis en évidence par les schémas de prix publiés avant la récolte 2015.

Les tournesols ont également subi une baisse des prix en 2015, de Fr. 8.-/dt pour les conventionnels et de Fr. 5.-/dt pour le HO. Les médianes se situent à Fr. 80.-/dt pour

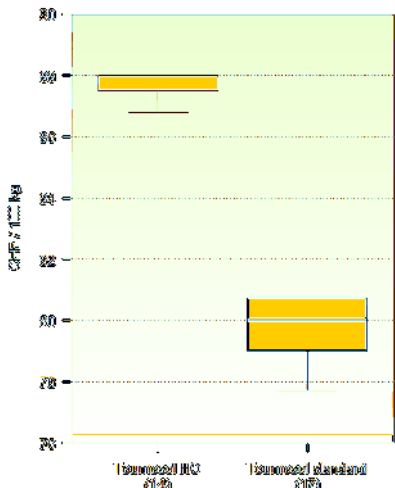
le tournesol conventionnel et à Fr. 88.-/dt pour le tournesol HO. Pour la deuxième année consécutive, les tournesols HO perdent moins que les conventionnels.

Les prix moyens de la période de commercialisation 2016 seront publiés en août par swiss granum.

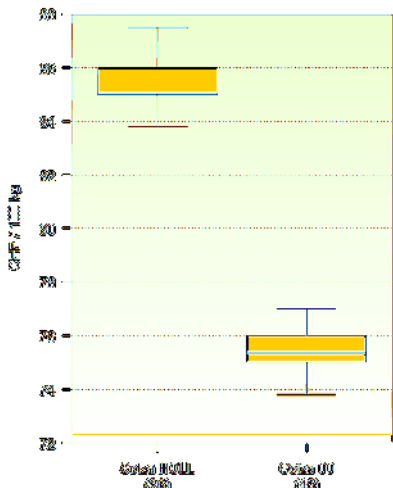
Cotisations oléagineux

Pour les oléagineux, les cotisations des producteurs ne sont pas prélevées par les centres collecteurs, mais par les transformateurs (huileries), qui versent ensuite ces cotisations à swiss granum. Ces cotisations sont comprises dans les prix payés par les centres collecteurs. Une déduction par les centres collecteurs est donc inutile.

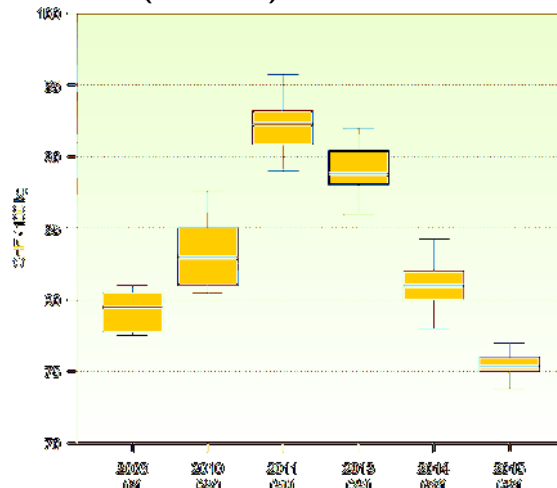
Prix bruts aux producteurs, tournesol 2015



Prix bruts aux producteurs, colza 2015



Prix bruts aux producteurs, colza (sans HOLL) 2009-2015



Céréales fourragères 2015 : un nouveau recul

Les prix des céréales fourragères varient moins que ceux des panifiables, en raison du système des prix-seuils. En comparaison avec 2014, les prix 2015 ont à nouveau subi un léger recul. En avril 2015, à cause d'une protection à la frontière trop faible, les silos ont été remplis de blé et d'orge importés, ce qui a rendu difficile la commercialisation de la récolte 2015.

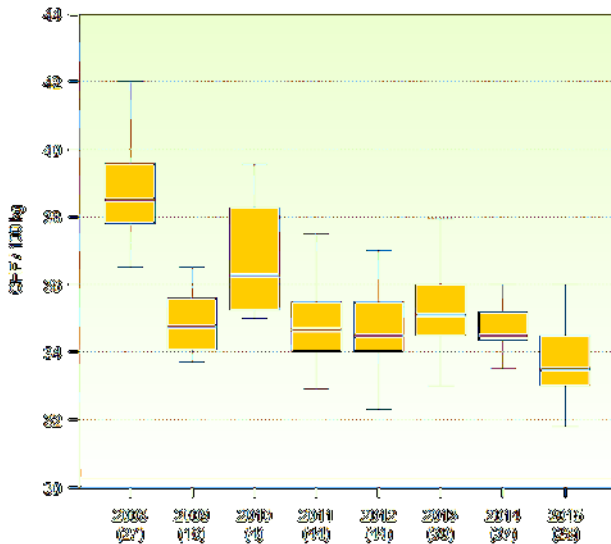
Pour le blé fourrager, la médiane des prix se situe à Fr. 36.50/dt. Pour l'orge, elle est à Fr. 33.50/dt, ce qui correspond à Fr. 1.-/dt de

moins que le prix de l'année précédente et Fr. 1.-/dt de moins que le prix indicatif. Les prix de l'orge ont oscillé entre Fr. 31.80/dt et Fr. 36.-/dt. Les taxes d'entrée pour les céréales fourragères ont une médiane à Fr. 2.50/dt, avec un minimum à Fr. 0.50/dt et un maximum à Fr. 3.50/dt.

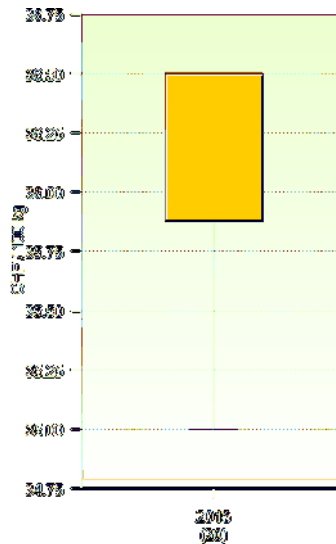
Il faut signaler que seuls les prix effectivement payés ont été pris en compte ; pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires, les prix n'ont pas pu être établis en raison de la multitude

des systèmes appliqués. Pour cette raison, le nombre d'annonces est très inférieur à celui des céréales panifiables, ce qui limite la représentativité des données. Pour des livraisons en compte marchandise, les prix du blé fourrager ont grimpé jusqu'à Fr. 40.-/dt.

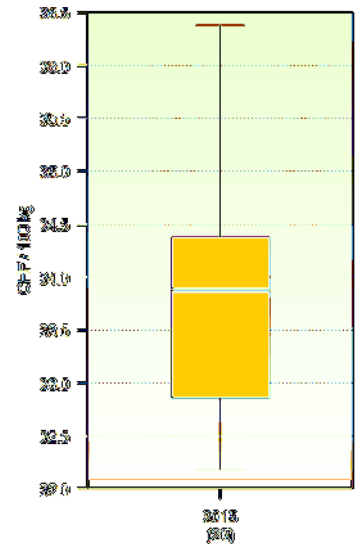
Prix bruts aux producteurs, orge 2008-2015



Prix bruts aux producteurs, blé fourrager 2015



Prix nets aux producteurs, blé fourrager 2015



Source : recensements des prix de la FSPC, 2008-2015

Humidité du colza : 6 % en Suisse, mais 9 % dans l'UE. Explications

De temps en temps, un producteur ou un centre collecteur s'adresse à la FSPC pour savoir pourquoi l'humidité maximale du colza en Suisse est fixée à 6 %, alors qu'elle est à 9 % dans l'UE.

La réponse se trouve du côté technique : à l'étranger, l'huile de colza est produite par extraction, à l'aide de solvants, alors qu'en Suisse seul le pressage est utilisé. Le pressage nécessite une humidité maximale de 6 %. Au-delà de cette limite, la marchandise colle aux machines, ce qui ne permet plus d'assurer une

transformation irréprochable. Dans le cas de l'extraction, une humidité de 9 % ne pose pas de problème. Les huileries suisses n'ont en outre pas les infrastructures pour sécher la marchandise avant le pressage, raison pour laquelle le séchage doit se faire au centre collecteur.



Les exigences quant à l'humidité du colza sont plus élevées en Suisse que dans l'UE, car l'huile de colza suisse est issue d'un pressage et non d'une extraction.

Récoltes 2016 et 2017 : aperçu

Les estimations de récolte en juin comportent des grandes incertitudes, car ce ne sont pas seulement les rendements qui sont estimés, mais également les surfaces. Malgré cela, ces chiffres constituent un soutien pour la logistique des centres collecteurs, pour la planification des éventuels déclassements ou pour les attributions des oléagineux.

Estimations de récolte 2016

La quatrième estimation de récoltes de swiss granum met en évidence une récolte moyenne à bonne, tant pour le colza que pour les céréales fourragères et panifiables. Au niveau des surfaces, les céréales panifiables et fourragères (y compris le maïs grain) restent pratiquement stables par rapport à l'année précédente, alors que les surfaces de colza diminuent de 10 % en raison des réductions dans les attributions. Les quantités de céréales panifiables récoltées devraient permettre de couvrir la demande des meuniers pour nos céréales indigènes, pour

autant qu'aucun problème majeur ne survienne d'ici à la récolte (mycotoxine, germination, etc.).

Prix indicatifs pour la récolte 2016

Les partenaires du marché ont pu s'entendre sur les prix indicatifs des céréales panifiables pour la récolte 2016. Ces prix restent au même niveau que ceux de 2015, à savoir : Fr. 52.-/dt pour la classe Top, Fr. 50.-/dt pour la classe I et Fr. 49.-/dt pour la classe II. Les partenaires de la filière céréalière se sont ainsi engagés pour une plus-value par les céréales panifiables indigènes par rapport à la marchandise importée.

Récolte 2016 : petits ajustements nécessaires

Selon les recommandations de semis de fenaco et IP-Suisse, seuls des petits ajustements seront nécessaires pour les semis de l'automne 2016. Fenaco souhaite une augmentation des variétés de blé Top avec une haute qualité

(Molinera, Nara, Lorenzo, Runal et Arnold) et une diminution du blé de classe I, particulièrement en suisse-allemande. Fenaco souhaite également une production différenciée géographiquement.

IP-Suisse vise une augmentation des classe TopQ, surtout pour les variétés Digana (blé de printemps), Lorenzo, Molinera et Runal. Ces variétés bénéficieront d'un bonus de Fr. 3.-/dt. IP-Suisse adapte en outre les temps de chute pour toutes les variétés de blé panifiables aux conditions de prise en charge de swiss granum, passant de 240 secondes à 220 secondes.

De manière générale, les déclarations sur la demande deviennent de plus en plus difficiles à faire, la demande variant selon les centres collecteurs et les régions. Pour cette raison, nous conseillons de suivre les recommandations des centres collecteurs, afin d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.

Commentaire : Un signal fort pour la production suisse

Le 30 juin a eu lieu la négociation sur les prix indicatifs des céréales panifiables pour la récolte 2016. Avec des prix indicatifs inchangés par rapport à la récolte 2015, le signal donné en faveur de la production et de la transformation indigène est fort.

En effet, malgré des interventions répétées auprès du Conseil fédéral et de l'Administration fédérale suite à l'abandon du taux plancher, nous ne sommes pas arrivés à faire modifier la législation sur les importations de céréales panifiables pour faire face à cette nouvelle donne. La conséquence valable depuis une année et demie : le prix du blé de qualité Top importé se situe aux alentours de Fr. 46.-/dt, alors qu'il devrait être à Fr. 53.-/dt selon l'ordonnance sur les importations agricoles.

Pour la deuxième année consécutive, la filière céréalière a donc choisi d'abandonner les comparaisons directes avec les prix à l'importation et de s'engager en faveur de la production suisse. Les prix indicatifs inchangés sont le gage d'une stabilité tout au long de la filière (céréales, farine, pain), permettant de répartir la plus-value sur tous les échelons.

Même si, pour la récolte 2015, les prix indicatifs n'ont pas été atteints pour tous les producteurs, le fait d'avoir des prix indicatifs donne un signal clair pour la commercialisation, avec un objectif à atteindre, ce qui n'est pas négligeable.

Avec un accord pour maintenir inchangés les prix indicatifs 2016, les partenaires de négociation (commerçants, meuniers, boulan-

gers) montrent malgré tout que ces prix sont justifiés et qu'il existe une volonté de les payer.

Fritz Glauser, Président



« Avec cet accord, les partenaires de négociation montrent que ces prix sont justifiés ».



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Bern

Téléphone : +41 31 381 72 03

Télécopie : +41 31 381 72 04

Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2016, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

S'il y a un dossier qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !